

## Chères Synaviennes, chers Synaviens des Pays de la Loire

### **Nous fallait-il une crise ?**

Nous fallait-il une crise pour voir à quel point nous sommes capables de nous rassembler, de faire, de penser, de vivre ensemble ? Sans doute. Le fait est là et point de regrets à avoir sur le si « seulement on avait fait cela avant » ...nous ne pouvons que nous réjouir de cet immense élan collectif qui est né de cette crise. Le Synavi ne fait pas exception et en Pays de la Loire nous sommes passés de 30 à presque 50 adhérents, et de nouvelles structures nous rejoignent aujourd'hui.

Cet élan est porteur et surtout fructueux.

Voici un petit bilan de ce qui a pu émerger ces derniers mois :

- Le travail très actif du Synavi à échelle nationale a favorisé la création de cette « année blanche » et les aides d'urgences aux structures.
- Une remobilisation forte de l'inter-syndicale (regroupant le Synavi, le Syndéac, le SNSP, Le Profédim, le SMA et la fédération des arts de Rue) en Pays de la Loire a permis d'ouvrir un dialogue et d'être entendu par les institutions (DRAC, Région, Départements et villes).
- Une mobilisation d'un grand nombre de structures (adhérentes ou non) a permis par des lettres signées d'interpeller les élu.e.s (député.e.s, sénatrices, maires) dans trois départements (44, 49 et 72).
- Des nouveaux groupes de travail ont éclos, notamment sur les EAC (éducation artistique et culturelle).
- Des nouvelles propositions ont émergé comme « Ouvrir l'Horizon »
- Le rattachement de la Bretagne à la délégation Pays de la Loire. En attendant la création d'une délégation en Bretagne, le Synavi Pays de la Loire accueille ses amis Bretons !
- Des rendez-vous réguliers pour lesquels vous étiez de plus en plus nombreux (en visio bien sûr !)
- La mobilisation du syndicat lors des négociations sur les indemnités de contrat, les conseils (là on pense au chômage partiel...)

### **STANDING OVATION !**

*Bravo et merci à tou.te.s les administrateurs/trices qui ont fourni un travail formidable pendant cette crise (qui se sont arrachés les cheveux sur le chômage partiel !) et qui permettent aux structures de tenir l'onde de choc (alors que pendant ce temps les artistes se la coulaient douce... (blague !))*

## SAVE THE DATE

### **Notre ASSEMBLEE GENERALE !**

**Elle aura lieu : Lundi 21 Septembre de 10h à 17h**

Elle se déroulera de la façon suivante :

3 groupes se réuniront physiquement (en 44, 49 et 53 ou 72). Ces 3 groupes et tous ceux qui ne pourront être présents seront connectés ensemble par zoom.

Une moitié de journée sera consacrée au bilan du Synavi National, et à ses actions (et elles sont nombreuses !). La deuxième moitié se centrera sur nos actions et bilan dans notre région.

Un groupe noyau accueillera un.e élu.e du National.

Lors de cette AG vous pourrez intégrer ou créer des groupes de travail.

Vous pouvez donc d'ores et déjà réfléchir à vos envies et besoins.

### **Nouvelle organisation 2020-2021**

Le Synavi PdL n'est plus aujourd'hui Nanto centré et c'est tant mieux ! C'est pourquoi nous vous proposons de continuer nos réunions mensuelles en se déplaçant. Vous pourrez donc venir par zoom sans vous déplacer ou suivre le noyau de la réunion qui voyagera dans tous les départements tout au long de l'année.

### **Notez dès à présent les dates des réunions mensuelles**

**2020 : mardi 13 octobre, lundi 9 novembre et mardi 8 décembre**

**2021 : lundi 11 janvier, mardi 16 février, lundi 15 mars, mardi 13 avril, lundi 17 mai et mardi 8 juin (Assemblée Générale)**

### **Comité Technique Régional : Appel à candidature !**

Le Synavi dispose de 3 sièges au comité technique régional d'attribution des subventions d'aide à la création. Ce comité se renouvelle cette année, et, début septembre 2 de nos 3 sièges sont à pourvoir. Notre présence syndicale est précieuse dans les institutions pour y défendre les compagnies.

Si ce poste vous intéresse et que vous voulez en savoir plus quant au travail demandé n'hésitez pas à nous solliciter. Cela demande de vous impliquer sur 3 à 4 jours dans la saison en siégeant à l'un des comités danse, théâtre, musique ou choix des compagnies pour Avignon. > [paysdelaloire@synavi.org](mailto:paysdelaloire@synavi.org) pour toute question ou candidature.

## **Penser demain...**

Le 8 Juin dernier se tenait la première partie de l'Assemblée Générale du Synavi Pays de la Loire. Trois groupes de travail ont réfléchi aux pratiques de notre secteur culturel. Ces réflexions se sont faites en lien avec un texte écrit par un groupe de travail au national intitulé « Et demain... ? » et qui s'interroge sur le fonctionnement de notre secteur face à la crise écologique que nous vivons.

Vous trouverez la synthèse de ce travail sur la page [Pays de la Loire du site Synavi.org](#)

## **Continuer. Maintenant, La reprise...**

Quelles conditions sanitaires, ? Quels contrats ([modèles sur le site...](#))



### **MISE A DISPOSITION**

Le Synavi Pays de la Loire cherche un.e salarié.e pour une mise à disposition de poste quelques heures par mois. Il s'agirait de décharger les délégués sur la communication notamment et le travail de lien avec les adhérents.

Faites nous signe si vous êtes intéressé.es. N'hésitez pas aussi à en parler autour de vous !

***Vos délégués préférés vous souhaitent à toutes et tous, un très bel été ! Prenez une pause ou n'en prenez pas, on se retrouve avec plaisir et enthousiasme à la rentrée !***

***Mathilde et David***

### ***Dernière minute !***

*La région des Pays de la Loire a voté son plan de relance les 10 et 11 juillet. Vous trouverez l'ensemble des mesures [ici](#): les mesures culture se retrouvent de la mesure 66 à 72. Nous avons d'ores et déjà interpellé la région pour connaître les modalités précises de ces aides.*